

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client			
Code	PAIR2B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	558 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Natacha LEPAGE (natacha.lepage@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Louisa LEKADIR (louisa.lekadir@helha.be) Jacqueline FONTAINE (jacqueline.fontaine@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Hicheme GUENOUNE (hichem.guenoune@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Aurélie DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be)		

Coefficient de pondération	190
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette UE représente l'enseignement clinique de l'étudiant BIRSG Bloc 2 de l'ensemble de l'année académique. Elle reprend les notes attribuées aux 6 compétences lors des stages.

Au regard de la validation des autres UE du Bloc 1 et Bloc 2, la validation de cette UE permettra à l'étudiant.e d'accéder aux stages du Bloc 3.

Cette UE 215 est en lien avec l'ensemble des autres UE du programme de cours de l'étudiant.e BIRSG Bloc2.

Cette UE est un pré requis aux UE 312 (Prestations techniques et administration des traitements) & UE 313 (Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
- C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
- C 5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	458 h / 19 C
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	190
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles" et "Travail personnel d'intégration des compétences" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	5_PAIR2B15A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	458 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités d'enseignement clinique permettent à l'étudiant une immersion dans les milieux professionnels. L'étudiant met en œuvre des projets de soins dans des situations courantes et chroniques. Ils réalisent auprès des clients des prestations techniques et en assurent la préparation, l'information, la surveillance et la transmission. Ces activités le confrontent aux clients, son entourage, et personnel de santé dans les domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé. L'étudiant est encadré par le personnel soignant et le maître de formation pratique durant les évaluations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

2.C1.1 Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.C2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

2.C2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Compétence 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

2.C3.1 Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

2.C3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

2.C4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

2.C4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 Assurer la communication professionnelle

2.C5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

2.C5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Compétence 6 Mettre en œuvre le projet de soins

2.C6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

2.C6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Fiches d'identité des hôpitaux et unités de soins

Brochures d'accueil

Sources disponibles en bibliothèque (ex: réussir son stage en...)

Les cours de prestations techniques

AIP

ECOS

Les supports présents sur ConnectED

L'accompagnement par les maîtres de formation pratique, les équipes et par les pairs.

Feed-back donné par les enseignants.

L'évaluation est continue durant l'année académique et comporte des évaluations formatives et certificatives.

Les Maîtres de Formation Pratique évaluent ponctuellement l'étudiant en cours de stage le développement des 6 compétences (référentiel BIRSG de bloc 2).

Dispositifs d'aide à la réussite

SAR

Accès aux salles de techniques afin de pouvoir réviser et s'entraîner au niveau pratique.

ECOS formatives avant le premier stage.

EG formative pour les 2 stages d'hospitalisation lors de la première supervision + démarche réflexive associée

Sources et références

cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Carnet de route cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue sur les différents terrains de stage.

Evaluation continue détaillée (modalités d'évaluation spécifiques) dans le document « Annexe à la fiche ECTS » disponible sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100	Stg	100
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

Dispositions complémentaires

En cas d'un seul stage non presté durant l'année académique pour motif légitime, celui-ci sera reprogrammé en fin de Q2 et délibéré en Q3.

Une C4 (projet de soin) non présentée lors d'un stage Q1-Q2, sera reprogrammée en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail personnel d'intégration des compétences			
Code	5_PAIR2B15B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail d'intégration des compétences se fait durant les activités d'enseignement clinique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

2.C1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Compétence 2 Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

2.C2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

2.C2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

Compétence 3 Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

2.C3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.

2.C3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

Compétence 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

2.C4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

2.C4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 5 Assurer la communication professionnelle

2.C5.1 Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

2.C5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

Compétence 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

2.C6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

2.C6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Travail préparatoire à domicile, dans les salles de prestations techniques pour préparer les AIP et les stages

Démarches d'apprentissage

- Travail préparatoire aux ECOS
- Travail préparatoire avant le début du stage
- Travail préparatoire pour la réalisation de la préparation de stage, des objectifs de stage, du projet de soins
- Travail préparatoire pour les supervisions de stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Invitation au travail personnel avant, pendant et après stage.

Accompagnement réalisé par les enseignants lors des AIP et des cours de prestations techniques.

Accompagnement lors des supervisions de stage par le maître de formation pratique (projet de soins, prestations techniques, feed-back sur les supervisions afin que l'étudiant puisse s'améliorer tout au long du stage + feed-back de l'équipe soignante)

SAR

Evaluations formatives lors de la première supervision des stages d'hospitalisation

Sources et références

Supports en ligne sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

en ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).